



FLASH INFOS



N° 3

Avril 2008

Madame, Monsieur,

C'est le printemps, la nature reprend ses droits. En quelques semaines, Lévis va changer de visage au gré de l'évolution de ses paysages naturels, que vous pourrez d'ailleurs prochainement redécouvrir grâce à la mise en valeur de sentiers balisés au cours du mois de mai.

De son côté, le Conseil municipal s'est inscrit immédiatement dans l'action par la poursuite des travaux en cours : la mise en place du réseau d'assainissement collectif dans les hameaux et rue de la Porte Dorée s'achèvera en avril, de même que les travaux de reprise des concessions en état d'abandon au cimetière.

Huit commissions thématiques ont été créées lors du Conseil municipal du 27 mars dernier et vous serez nombreux à participer à leurs travaux. Elles sont désormais prêtes à construire, à vos côtés, les projets de demain.

La vie locale est aussi très dynamique, animée en grande partie par les manifestations associatives, sportives et culturelles. Le Centre communal d'action sociale n'a pas connu de trêve hivernale et sa sortie de printemps est d'ores et déjà programmée le 5 mai prochain à Laval. Enfin, cette année, Lévis contribue au rayonnement de la vie culturelle en vallée de Chevreuse avec l'accueil d'un concert du 10ème festival « Jazz à Toute Heure ».

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très agréable printemps !

Le Maire

Anne GRIGNON

Election du maire, une explication nécessaire ou le droit de savoir

Madame, Monsieur,

Nous avons le devoir de vous apporter une explication sur les circonstances particulières qui nous ont amenés à élire Anne Grignon au poste de maire.

Yves Vandewalle ne désirait pas se représenter et personne au sein du Conseil précédent ne souhaitait assumer la fonction de maire. C'est seulement vers la fin 2007 qu'Yves Vandewalle a proposé Daniel Quéro qui, par son expérience et son engagement dans le milieu associatif, semblait avoir les qualités requises pour entraîner une équipe motivée et mener à bien le programme qui était le nôtre.

Nous avons rencontré Daniel Quéro lors de notre 1ère réunion de campagne, début janvier. Lui même découvrait notre équipe, les missions d'un Conseil municipal, les préoccupations des lévisiens, le Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et ses enjeux

Nous avions tous très envie d'avancer, rapidement un bon contact s'était établi entre les membres de l'équipe sortante et les nouveaux venus. Certains avaient la connaissance et d'autres des idées nouvelles, nos échanges ont été rapidement spontanés, sans réserve et en bonne entente, et nous attendions de notre tête de liste qu'elle soit l'élément moteur de notre équipe. Il est apparu, au fil des semaines, qu'un différend s'installait progressivement car nous ne

sentions pas de véritable prise en main. Certains ont envisagé de démissionner.

Le délai était trop court pour qu'une décision puisse être prise avant les élections.

La suite vous la connaissez : Daniel Quéro n'a pas été candidat au poste de maire. Aucun des élus sortants n'avait la disponibilité pour exercer la fonction de maire. Parmi les nouveaux élus, le nom d'Anne Grignon a rassemblé les suffrages. Outre sa connaissance de la commune et ses compétences liées à son activité professionnelle, ingénier territorial, elle possède de vraies qualités pour mener notre commune : dynamisme, capacité de travail et surtout volonté d'agir.....

Oui, notre décision était un choix difficile tant sur le plan humain à l'égard de Daniel Quéro que sur le plan démocratique vis à vis de nos électeurs.

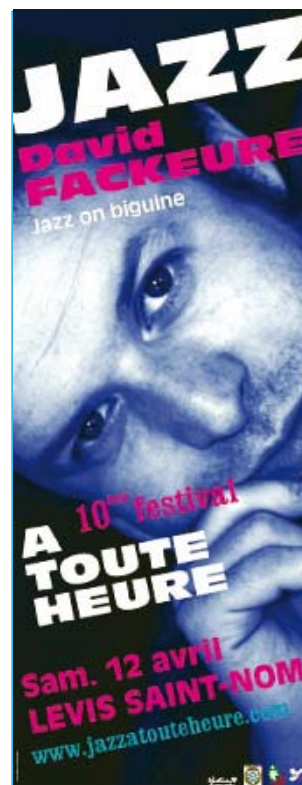
Oui, nous avons privilégié la cohésion de groupe avec comme seul objectif l'intérêt général.

Oui, cette jeune femme est la fille d'Yves Vandewalle et nous savions qu'une succession filiale risquait de soulever une polémique.

Oui, nous l'avons choisie avec la ferme intention de la soutenir dans cette lourde tâche.

Ce n'était pas un scénario écrit à l'avance.

L'équipe du Conseil municipal



Bienvenue en terre de Rhum !

Le pianiste David Fackeur débarque à Lévis-Saint-Nom le samedi 12 avril pour une soirée « Jazz et Biguine », accompagné notamment de la sonorité généreuse et débridée du saxophone Baryton de Xavier Richardeau. Une vitalité et un enthousiasme qui étonneront et séduiront tous les amateurs de swing et de biguine. La plage est au bout du concert, Lévis-Saint-Nom va passer en zone subtropicale. A ne pas manquer !

En première partie : Los Monkeys

Réservations : Garage Peugeot Usseglio

En bref

Pas d'augmentation des impôts communaux en 2008

Le Conseil a décidé de ne pas augmenter le taux des quatre taxes communales. Celles-ci sont fixées comme suit :

Taxe d'habitation : 7,81%

Taxe foncière

- sur propriétés bâties : 9,84%

- sur propriétés non bâties : 56,98 %

Taxe professionnelle : 11,42 %

La commission interministérielle

chargée de procéder à l'examen de la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à Lévis Saint Nom, pour cause de mouvements différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, s'est prononcée défavorablement lors de sa séance du 17 janvier 2008. Cette décision est parue au journal officiel du 22 février 2008.

Chiffres 2007

Lévisiens ayant quitté la commune : 18

Ventes de terrain à bâtir : 4

Maisons vendues : 19



Carnaval du printemps, La Récré, samedi 29 mars

Lévis-Saint-Nom



commune du Parc

Commissions municipales

Le Conseil s'est réuni le 27 mars pour constituer les commissions municipales. Nous vous présentons les missions assignées aux commissions et la liste des membres titulaires. Les commissions effectuent le travail d'organisation et de maturation des actions et projets sur lesquels se prononce ensuite le Conseil municipal. Elles n'ont aucun pouvoir de décision (sauf la commission Appel d'Offre), le Conseil municipal étant seul décisionnaire. Elles sont constituées de conseillers municipaux et de membres extérieurs. Le Maire est le président de droit des commissions municipales. Un vice-président est désigné parmi les membres de chacune des commissions.

Commission Culture – Animation - Loisirs

Elle a pour mission de favoriser le développement de la vie locale, notamment en soutenant la vie associative. Elle aide les associations à la réalisation de projets particuliers, les conseille en matière de comptabilité ou d'administration et les soutient dans la définition de leurs projets.

Sa seconde mission est la gestion des salles polyvalentes avec d'une part les réservations de salles et leur suivi et d'autre part la définition des programmes de renouvellement et d'investissement en matière d'équipements en collaboration avec les associations.

Membres titulaires

- CHEVY Jean-Claude
- DA SILVA Manuel
- DORMOIS Michèle
- GUILLAUT Fabien
- JOST Stéphane

Commission Vie scolaire, Jeunesse, Liens intergénérationnels

Elle a pour mission de définir des projets, actions, opérations susceptibles d'améliorer la qualité de la vie des enfants/adolescents.

Au sein de l'école, elle siège au conseil d'école pour évoquer les questions matérielles (la municipalité prend en charge l'entretien des bâtiments et assure le service de cantine) et également pour définir le soutien logistique ou financier des projets pédagogiques et des animations (Fête de l'École). Elle prépare les cahiers des charges et les consultations pour la réalisation de travaux importants.

Elle travaille sur la mise en place d'outils informatiques afin de faciliter les démarches d'inscription et de paiement de la cantine notamment.

Elle se donne également pour objectif d'accompagner des projets proposés par les jeunes lévisiens et de réfléchir sur la création de liens entre générations.

Membres titulaires

- BERGANTZ Anne
- DAVID Laurence
- JOST Stéphane
- RIBAUT Catherine

Commission Information - Communication

La commission information relaie auprès des lévisiens l'activité municipale, la vie associative et les informations pratiques liées à la vie quotidienne.

Elle dispose de différents supports : le site internet, le flash (qui paraît tous les 2 mois), le Lévis asso (parution annuelle) et, depuis peu, un panneau d'affichage électronique. Pour améliorer la circulation d'information, elle organise des réunions ponctuelles avec les Lévisiens en rapport avec des sujets

spécifiques (sécurité, assainissement, ...). La commission travaillera sur la modernisation du site Internet afin de le rendre interactif.

Membres titulaires

- BERGANTZ Anne
- BUCHER Francette
- DA SILVA Manuel
- LEGAY Patrice
- MOREL Jean-Pierre

Commission Travaux

La commission travaux a pour rôle d'entretenir les bâtiments communaux ainsi que les voies et réseaux, et d'anticiper sur les travaux neufs à réaliser (bâti, voirie...). Elle détermine également les travaux nécessaires à l'embellissement et la sécurisation de la voirie, gère la signalétique. Elle gère enfin les espaces verts.

Membres titulaires

- ALISSE Bernard
- CHEVY Jean Claude
- JOST Stéphane
- MAGNE Yves
- VANDEWALLE Yves

Commission Urbanisme – Environnement – Habitat - foncier

La commission urbanisme – environnement – habitat favorise la mise en œuvre d'un projet de développement équilibré du territoire communal. Elle propose des solutions par révision ou modification du plan local d'urbanisme et la définition d'actions/opérations visant notamment la valorisation du patrimoine bâti et naturel et le développement des liaisons douces (notamment Girouard-Yvette). Elle propose des actions en matière de foncier et d'habitat pour permettre la sortie d'opérations de logements à loyers modérés. Elle entretient des liens étroits avec les techniciens du PNR et autres partenaires nécessaires à la mise en œuvre d'actions en matière d'environnement ou d'habitat...

Membres titulaires

- ALISSE Bernard
- BERGANTZ Anne
- MAGNE Yves
- MUESSER Alain
- VANDEWALLE Yves

Commission Intercommunalité

La commission intercommunalité a pour rôle d'identifier et d'analyser les enjeux liés à l'intégration de Lévis dans une intercommunalité à fiscalité propre de type communauté de communes. Elle siège dans les différentes instances en charge de ces réflexions, notamment celle liée à l'extension du Parc et au suivi du Schéma de cohérence territoriale (SIEUA).

Membres titulaires

- ALISSE Bernard

- BINDER Christine
- GUILLAUT Fabien
- MOREL Jean Pierre

Commission Finances – Contrats

La commission finances a pour rôle de proposer au Conseil municipal la politique fiscale de la commune. Ses principales missions sont de vérifier les comptes administratifs, de débattre de l'indexation des taux d'imposition communaux, de rendre un avis sur les budgets primitifs, et sur les subventions aux associations et organisations. Elle analyse les coûts de revient en développant la comptabilité analytique (école, abonnements tél...)

Membres titulaires

- BINDER Christine
- FEUVRIER Gisèle
- LEGAY Patrice
- MAGNE Yves
- MOREL Jean-Pierre

Commission Appel d'Offres

La commission Appel d'Offres est la seule commission municipale obligatoire ; elle a un pouvoir décisionnel.

Elle a pour rôle, lors de la réception des candidatures et des offres, d'ouvrir formellement les plis et d'en analyser le contenu, sur la base de critères préalablement définis.

Membres titulaires

- BINDER Christine
- JOST Stéphane
- MOREL Jean-Pierre

Membres suppléants

- GUILLAUT Fabien
- FEUVRIER Gisèle
- MAGNE Yves

Conseils d'administration CCAS & CDE

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est un établissement public communal, avec un budget autonome, intervenant principalement dans une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale (aide ménagère, aide aux formalités administratives, participation aux frais de cantine ou aux sorties scolaires ...), il instruit les demandes de « Télé Alarme » et gère le service de portage des repas. Il a un rôle d'animation des activités sociales sur la commune.

Membres nommés par arrêté du maire dans les 2 mois suivant les élections municipales (4 titulaires)

Membres titulaires

- GRIGNON Anne, Président
- DORMOIS Michèle
- FEUVRIER Gisèle

- GUILLAUT Fabien
- RIBAUT Catherine

Caisse des Ecoles

La Caisse des Écoles consacre son action au financement de fournitures sorties, voyages et activités offertes aux enfants de l'école, ainsi que des livres distribués à la fête de l'école. Elle assure également l'organisation du Centre de Loisirs et garderie « les Petits Câlines » sous la direction de Caroline Rimbault, ainsi que le service de l'étude surveillée dès le CE1. Elle rassemble tous les lévisiens, parents d'élèves ou non, qui par leur cotisation annuelle et familiale en deviennent membres (sociétaires). Les sociétaires élisent tous les trois ans, leurs représentants dont la mission est de participer à la gestion de la structure et aux décisions. Complément important de la contribution financière municipale, elle dispose d'une administration indépendante dont les comptes sont publics, contrôlés et ventilés par type d'actions.

Membres titulaires

- GRIGNON Anne, Président
- DAVID Laurence
- JOST Stéphane

Membres sociétaires

- Hélène LEMERLE
- Jean-Marie ORAIN
- Myriam SANTERNE
- Michel LALANDE, Directeur de l'école

Membre désigné par le Préfet :

- Françoise MAGAR



C.C.A.S.

L'Épiphanie n'a pas été oubliée par le CCAS et c'est avec joie que nous nous sommes retrouvés, lors de notre goûter mensuel pour fêter nos reines et nos rois. Malheureusement depuis, la douleur nous a frappé car nous avons perdu successivement Monsieur GROSJEAN, Monsieur JANNES et tout dernièrement, Madame HERFORT. Nos pensées émues vont vers leurs familles respectives.





«L'école des Sources a fait son cirque»



Les enfants des quatre classes de l'école primaire ont pu découvrir le monde du cirque grâce aux activités proposées par le cirque RENO du 11 au 21 mars. Les professionnels ont proposé plusieurs ateliers (jonglage, fil, boule, trapèze...) aux enfants ré-

partis par groupes. En fin de chaque semaine d'apprentissage, deux spectacles à l'intention des parents et amis leur ont permis d'apprécier les performances des enfants lors d'un vrai spectacle sous chapiteau.

Malgré les conditions météorologiques difficiles qui ont imposé de déplacer le chapiteau en fin de première semaine, l'opération organisée en partenariat avec l'inspection académique des Yvelines (PEP)

et financée par la Caisse des Écoles (7000,00 € HT) et La Récré (3000,00 € HT), a connu un grand succès.



Centre de Loisirs

Vacances d'avril 2008

Le Centre sera ouvert du lundi 21 au vendredi 25

Groupe des maternelles (MARIA) :
Jeux, dessins, objets sur le thème du clown.
Sieste et repos l'après-midi.

Groupe des primaires (CAROLINE) :
Dessins et aquarelles dans la nature et natures mortes.
Jeux de sable dans la cour de l'école si beau temps (chantier, maçon, châteaux, circuits de billes ...) ou grande salle (tennis, badminton, jonglage, mimes ...).

La préparation du «bonhomme hiver» et son destin



○ Cimetière : concessions perpétuelles en état d'abandon

Un marché pour la reprise des concessions perpétuelles au cimetière sera signé avec la société Groupe ELABOR.

○ Ravalement de l'église

Une demande de subvention au taux maximum sera sollicitée du Conseil Général pour les travaux de ravalement des façades de l'Église. Montant des travaux estimé à 155 097,78 euros HT.

○ Voiries communales

Une subvention de 18 688,60 € HT sera également sollicitée du Conseil Général au titre du programme départemental 2006-2007-2008 d'aide aux communes et structures intercommunales.

○ Contrat de développement de l'offre de logements diversifiée

Un contrat de développement de l'offre résidentielle sera signé avec le Conseil Général des Yvelines dans le cadre de la construction de 9 logements locatifs sociaux sur la période 2008-2010.

○ Equipement de l'école en tableau numérique interactif

Le conseil décide de solliciter du Conseil Général une subvention au taux de 50 % pour le financement de l'équipement de l'École des Sources en tableau numérique interactif.

○ Enquête publique concernant la société SOPHEA GE

La société SOPHEA GE a présenté une demande d'autorisation d'extension de ses activités sur la Zone Industrielle des Marais à Coignièrès comprenant une étude d'impact, au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. Considérant que le dossier contient une erreur manifeste (non prise en compte des prescriptions du SAGE Orge Yvette), le conseil demande sa révision.

○ SIRYAE : Rapport annuel

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2006 est présenté.

Séance du 22 février 2008

○ Amortissement des frais d'étude non suivis de réalisations

Une commande a été passée à Espace Ville, en 2006, pour étudier la faisabilité de l'opération de construction de logements rue de la Gripière. La dépense sera amortie sur une année (4 377,36 € TTC).

○ Comptes de gestion – commune et assainissement

En harmonie avec ceux préparés par le receveur municipal pour l'exercice 2007, ils sont approuvés.

○ Compte administratif 2007 – commune

Le résultat du compte administratif est de 218 933,16 €.

○ Compte administratif 2007 - assainissement

Le résultat du compte administratif est de 218 128,56 €.

○ Budget principal de la commune (*)

Une partie de l'excédent de fonctionnement 2007 est affectée au financement du déficit d'investissement de l'exercice 2007 et repris en section d'investissement du budget primitif 2008. Le reste de l'excédent est affecté au budget primitif 2008.

○ Budget assainissement

Le conseil décide d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation 2007 à la section d'exploitation du budget primitif assainissement 2008 et de reporter l'excédent d'investissement 2007 à la section d'investissement du budget primitif assainissement 2008.

○ Subventions communales

L'attribution des subventions aux associations est approuvée.

○ Vote des taxes communales de l'année 2008

Il est décidé de ne pas augmenter le taux des quatre taxes communales.

○ Assainissement : participation eaux pluviales 2008

La participation eaux pluviales pour 2008 est fixée à 3 907€.

○ Budget primitif commune 2008

Les propositions budgétaires pour l'exercice 2008 sont approuvées.

○ Budget primitif assainissement 2008

Il est adopté par le conseil municipal

○ Questions diverses

Le maire donne lecture de la réponse que lui a apportée la directrice régionale de France Télécom au sujet des niveaux de débit ADSL disponibles sur la commune.

- La nouvelle procédure lancée par le SICTOM en vue de la passation d'un nouveau marché de collecte avait inclus un lot pour la collecte en porte à porte des déchets végétaux. Compte tenu du montant important des offres des entreprises la commission d'appel d'offres a déclaré ce lot sans suite.

- Le SIASY a décidé de mettre à l'étude la construction d'un réservoir tampon afin de protéger le milieu naturel de tout impact d'un arrêt temporaire de la station. Ce réservoir serait implanté sur un terrain privé inscrit en espace réservé dans le cadre du PLU. Le conseil a donné son accord pour informer

- le propriétaire que la commune souhaite se porter acquéreur du terrain.

- Le SICTOM a voté un budget équilibré en 2008. Un nouveau contrat a été conclu suite à la mise en concurrence organisée pour la collecte des déchets. C'est la société SITA qui a été retenue.

- A compter du 31 mars 2008, les jours de collecte seront modifiés

- Un accord de principe a été donné et la date du 7 septembre a été retenue pour l'organisation d'une course à pieds proposée par l'association « Azimuth Aventure ».

- Un rendez vous a été pris avec le directeur du cirque RENO pour appréhender les conditions techniques d'implantation du chapiteau sur le parking de l'école.

Prochain conseil 12 avril à 10h15

Carnaval de Printemps



«Les enfants du centre de loisirs et garderie des «Petits Câlin» ont pu suivre et participer en début d'après-midi au spectacle musical «Côté Jardin» donné par la compagnie «Temps Forts» - Thierry Merle sur le thème printanier de la nature, des oiseaux, des fruits et légumes - belle fête du printemps sous un temps d'automne!..»



Les travaux d'assainissement

Rédaction faite par Léa Mazé, une lévisienne en BTS de communication dans le cadre d'un projet d'études

Station d'épuration



C'est le Syndicat intercommunal d'assainissement des sources de l'Yvette (SIASY)

qui assure, pour le compte des communes de Lévis saint Nom et des Essarts le roi l'exploitation de la station d'épuration située route de l'Yvette, discrètement intégrée au paysage naturel (pas d'odeurs désagréables) ce qui lui a valu une renommée départementale lors de sa mise en service!

La Station d'épuration a pour fonction de «nettoyer» les eaux usées. Elle met en jeu des traitements biologiques, ainsi, les eaux passent dans un circuit en plusieurs étapes qui s'appuient sur le fonctionnement de notre milieu naturel:

▣ Prétraitement pour l'élimination des déchets solides par dégrilleur, et l'élimination des sables et graisses par désableur dégraisseur (décante l'eau et la boue grâce à un dégazeur séparant l'eau et les matières plus solides).

▣ Traitement biologique dans un bassin « trizone » pour l'élimination des pollutions carbonées et azotées

Puis, dans un souci d'écologie
→ l'eau assainie est rejetée dans l'Yvette, donc sans polluer

→ les boues sont récupérées et stockées puis transformées en compost (Après une première déshydratation à l'usine du SIRR à Guéville).

C'est l'aboutissement du cycle.

Les travaux d'assainissement sur la D58 seront bientôt terminés

Au terme des travaux en cours sur la D58, toute la commune sera en conformité avec la loi sur l'eau de 1992 qui demande à chaque commune de traiter correctement les eaux usées sur son territoire avant 2005.

L'ensemble des hameaux, y compris les plus éloignés, comme le Pommeret ont pu être raccordés à la station d'épuration, à l'exception du château de la Boissière, de la Popinerie et des fermes de Bellepanne et des Néfiers trop isolés.



C'était un défi pour une commune de notre taille car les habitants des hameaux auraient, sans cette dernière tranche d'assainissement, eu à mettre en place un dispositif d'assainissement individuel onéreux de leurs eaux usées, coûteux en investissement et en entretien.

Les travaux d'assainissement viennent de s'achever pour les hameaux de la D58, ce qui permet aux habitations de se munir d'un « tout à l'égout » aux normes

actuelles grâce à un recyclage des eaux usées, qui constitue un progrès pour l'environnement et les lévisiens. La pollution de l'Yvette s'en trouvera réduite (voir encadré explicatif des pompes)

Initialement, cette dernière tranche de travaux devait débuter le 24 septembre 2007 et finir le 21 décembre 2007, mais l'entreprise s'est vue dans l'obligation d'intervenir en priorité sur un chantier plus important au détriment de Lévis Saint Nom.

Les travaux sont donc restés un moment en suspens. Une lettre de mise en demeure a été adressée à l'entreprise. Malgré cela la fin du chantier est restée difficile.

Pour notre commune, au sein du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, l'assainissement des eaux était un impératif dans une logique de préservation de nos ressources en eau ainsi que de protection de l'environnement. Cet objectif est à présent atteint.

Coûts des travaux du réseau d'assainissement sous pression (hameaux)

Phase 1 : en 2004, ils ont coûté 918.000 € avec une aide financière de 40 % de l'Agence de l'Eau, de 35 % du Conseil général et d'une subvention de la Région.

Phase 2 : en 2007/2008, ils se élevés à 339.000 € pour la partie Hameaux du Pommeret et D58 avec une subvention de 40 % de l'Agence de l'Eau, de 35 % du Conseil général et d'une subvention de 10 % de la Région, puis portés à 350 353,03 € HT avec l'extension du réseau aux rues de la Porte Dorée et de la Gripière.



Explication du système des pompes

Plusieurs scénarios avaient été étudiés dans le cadre du schéma directeur d'assainissement des hameaux

- Assainissement individuel
- Assainissement gravitaire
- Assainissement semi-collectif avec des petites unités de traitement
- Assainissement sous-pression à fonctionnement aléatoire

La technique employée par la SARC est celle d'un réseau ramifié sous pression permettant de récupérer les eaux usées et de déchiqeter les déchets grâce à des couteaux situés au fond d'une pompe dissécatrice.

Compte tenu des contraintes des sols et de l'éloignement des habitations, 2 techniques ont été associées :

- l'assainissement gravitaire, formule d'évacuation standard et universelle utilisée en terrain sec, stable, à faible pente et sans présence d'eau,

- l'assainissement par «réseau sous pression à fonctionnement aléatoire» qui permet de prendre les eaux usées soit directement par propriété, soit par l'intermédiaire de petits tronçons gravitaires, et de les acheminer à la station d'épuration intercommunale d'Yvette, en s'affranchissant du relief, la distance entre les hameaux et la station d'épuration étant trop élevée. Par la suite, grâce à ce système, les eaux sont conduites à la station d'épuration dans des canalisations de petit diamètre.

L'entreprise s'occupant des travaux est la SARC (service assainissement réhabilitation canalisations). Cette entreprise étant située à Rennes, la Mairie a hébergé les ouvriers sur son terrain dans des caravanes.

Votre avis nous intéresse

Afin de connaître votre opinion sur cet article, je souhaiterais vous poser quelques questions. Vos réponses resteront anonymes.

Cet article, l'avez-vous : Lu Entièrement Lu Partiellement Parcouru Pas lu du tout

Avez-vous trouvé cet article : Intéressant Peu intéressant Ennuyeux Inutile Enrichissant

Avez-vous trouvé qu'il était écrit de façon : Claire Confuse Trop détaillée Pas assez détaillée Ordonnée

Correspond-t-il à vos attentes en matière d'information ?

Merci de détacher la page lorsque vous aurez répondu aux questions et de les mettre dans la boîte aux lettres de la mairie.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire, bonne journée.



Le C.C.A.S. de Lévis a porté à notre connaissance que la société TV SAT 78, 1 rue Jacques Ducros, 78280 GUYANCOURT,

a proposé une installation permettant de recevoir la TNT pour la modique somme de 3990 € !!

Ses objectifs sont de démarcher, de préférence, les personnes âgées.

Il faut savoir que, dans le cas où la réception actuelle par antenne « râteau » est bonne, il suffit d'acheter un démodulateur TNT qui coûte entre 20 et 50 €.

Par satellite, une antenne revient à environ 100 € et, actuellement, CANAL SAT occupe le marché en proposant un abonnement incorporant un démodulateur CANAL SAT pour environ 240 €uros (sur le marché, un démodulateur numérique « ordinaire » vaut entre 120 et 150 €). BIS Télévision propose un abonnement à moins de 5 € / mois mais toutes les chaînes ne sont pas reçues (en particulier M6) avec le choix du démodulateur numérique.

Rappel : en cas de démarchage à domicile, il est toujours possible de se rétracter dans un délai de 7 jours.



Dimanche 23 mars, EOL a participé à la journée Européenne de l'Orgue en offrant une tribune à cinq jeunes organistes. Ce 23 mars était également le jour anniversaire de la naissance de Jean-Sébastien Bach.



Ce dimanche matin du 15 mars, nous nous sommes retrouvés pour la journée « doubles surprises » du printemps. Quelques matchs se sont déroulés, malheureusement la pluie s'est invitée. Le chalet nous a accueilli pour terminer la matinée. Ce n'est que parties remises.



Une prochaine activité du TCL sera le début du tournoi interne, fin avril. Si vous ne souhaitez pas y participer, merci de nous en informer au plus tôt à l'adresse suivante 38780133@fft.fr pour que nous puissions établir les tableaux. Ils vous seront communiqués mi-avril, il ne vous restera qu'à prendre RV avec votre adversaire et nous communiquer les résultats à la même adresse, les parties jouées. Les finales se dérouleront le 22 juin. Les championnats interclubs seniors débutent ce week-end, pour les jeunes les compétitions sont en cours. N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site Internet pour connaître les dernières actualités.

www.club-fft.fr/tc-levis



Photos des crapauds et de la chouette chevêche gracieusement prêtées par Guy Mallet



L.A.M.I.C.A.L.E.

Sortie à Chartres le 26 janvier

A 10H00, notre conférencière nous attendait devant la cathédrale. Après avoir évoqué l'histoire et la construction de ce monument inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, elle nous fit d'excellents commentaires sur ses vitraux ; évoquant les différents procédés de fabrication du XIe au XVIe siècle. Ensuite, le soleil était avec nous pour le tour de la vieille ville entre l'Eure et la cathédrale.

La seconde étape était le Bœuf Couronné où nous fûmes fort bien traités. Après les plaisirs gastronomiques nous étions prêts pour l'étape suivante, l'atelier du Maître Verrier Picol. Devant nous, il réalisa un vitrail, ce qui compléta nos connaissances du matin. Cette sortie culturelle avait atteint son but car nous étions, dans ce domaine, plus instruits.



Opération crapauds 2008

Entre Yvette et Girouard vous avez certainement vu les crapauds destinés à éviter aux batraciens, qui descendent de la forêt vers l'étang pour s'y reproduire, de se faire écraser par les véhicules. C'est la troisième année que nous mettons en place ce dispositif qui permet en 2007 de sauver 1750 crapauds. L'opération n'étant pas terminée il vous faudra, chers lecteurs, attendre le prochain numéro pour connaître le résultat de la récolte 2008, c'est à dire le nombre de batraciens qui auront pu être secourus.

Participation à l'inventaire chevêche du P.N.R de la Haute Vallée de Chevreuse.

Participation à l'inventaire chevêche du P.N.R de la Haute Vallée de Chevreuse. Cette étude est préliminaire au projet de Parc étendu à 77 communes et consiste à appréhender la répartition de la chouette chevêche sur ce territoire à partir de la distribution des mâles chanteurs.

La chouette chevêche dite aussi « chouette des pommiers » est de la taille d'un gros merle, possède un plumage gris-brun parsemé de beige. Elle a besoin de cavités pour nicher et de zones de végétation basse pour chasser, idéalement le verger traditionnel et les vieux bâtiments proches. Malheureusement, Ces biotopes sont en voie de disparition

Qui est G2PI ? ou « J'ai 2 pays »

G2PI est une association humanitaire loi 1901, domiciliée à Lévis saint Nom, dont l'objectif est de venir en aide à des enfants vietnamiens en grande détresse. Son premier projet est de soutenir un orphelinat qui accueille 80 enfants de 6 à 16 ans à Dong Nai. Le budget de l'orphelinat est insuffisant tant pour restaurer le bâtiment dont l'état est dégradé que pour subvenir à l'accueil de nouveaux enfants.

G2PI a choisi de s'associer aux responsables de cet orphelinat pour optimiser sa capacité d'accueil et fournir aux enfants un cadre de vie dans lequel ils pourront s'épanouir.

A terme, l'association envisage de monter sa propre structure pour offrir aux enfants à la fois l'accueil d'un orphelinat, les infrastructures sportives mais aussi la scolarité, la formation, la culture, qui donneront les perspectives de vie auxquelles tout enfant à droit. Chaque jeune acquerra les connaissances et les moyens qui lui permettront, le temps venu, d'être à son tour un relais auprès de jeunes enfants en difficulté.

G2PI positionne plus généralement son action dans le cadre d'un échange franco vietnamien afin que les deux communautés partagent leur culture, leur langue et leurs connaissances.

Agend'à Lévis

Avril

Samedi 12 – festival « Jazz à toute heure » salle polyvalente de Lévis st Nom
Début du Festival de printemps (EOL)

Mai

Samedi 10 mai – Concert de l'Harmonie Municipale (sous réserve)

Samedi 17 mai – Fête intercommunale avec l'association G2PI (salle polyvalente)

Dimanche 18 – Concert « Airs sacrés et mélodies » F2L (Eglise)

Vendredi 30 et samedi 31,
20h45 – « La chambre mandarine » de Robert Thomas par la Comédie Lévisienne, F2L (salle polyvalente)

Samedi 31 mai – Cinéma en plein air (La Récré)

Juin

Jeudi 5 – goûter (CCAS)

Samedi 7 – soirée à thème, Ond'a Musica (salle polyvalente)

Samedi 14, 18h – Duos et 20 ans de F2L (salle polyvalente)

Samedi 28, – fête de l'école



Le dimanche 18 mai à l'église de Lévis St. Nom à 18h, concert d'airs sacrés et mélodies françaises interprétés par Idalina, soprano, accompagné de Jean-Philippe Mathieu

(orgue & piano).

Au programme : Ave Maria célèbres (Gounod, Schubert, Caccini...), Pie Jesu (extrait du Requiem de Fauré), Laudate Dominum (Mozart), Panis Angelicus (Franck), Domine Deus (Vivaldi)... et des mélodies de Fauré, Debussy et Poulenc.

Les vendredi 30, samedi 31 mai à 20h30 et le dimanche 1er juin à 15h ; la Comédie Lévisienne jouera : La Chambre Madarine de Robert Thomas.

La chambre mandarine est une comédie qui nous conte l'histoire d'une chambre d'hôtel modeste dans le quartier des Batignolles. Cette chambre a non seulement de la mémoire, mais aussi des oreilles.

Sept pièces différentes dans un même décor qui nous offrent l'occasion de voyager à travers les sentiments qui animent le commun des mortels.



Magnifique concert de musique de chambre avec Aude, Valérie et Philippe dans un programme Piazzola, Turina et Schubert. F2L dimanche 30 mars

Fête de la musique et des cerfs volants Samedi 17 mai

Cette manifestation débutera à 14h30 à la salle polyvalente de Lévis Saint Nom.

Elle sera initialisée par la projection d'un petit film vidéo présentant l'orphelinat et les enfants pour lesquels G2PI s'investit.

Cet évènement qui associera également l'association « Coignières Foyer Club », réunira les communes des Essarts le Roi, de Coignières et de Lévis Saint Nom.

La manifestation intégrera trois rendez-vous :

■ **Une représentation musicale,** préparée et coordonnée bénévolement par une professeur de piano et durant laquelle vous pourrez assister à :

- une représentation de piano assurée par la professeur de piano et ses élèves
- un petit concert multi instruments assuré par les élèves de l'école de piano, les élèves de l'harmonie de Lévis Saint Nom et une petite joueuse de violon de l'école des sources.
- une variation de danse présentée par une élève de l'école des sources

■ **Une démonstration de Viêt Vo Dao** sur fond musical par l'école des 5 tigris

■ **Un concours de cerfs-volants** ouvert à tous les enfants présents.

Un goûter sera également organisé, lors duquel vous pourrez aussi acheter des gâteaux et des boissons.

Tous les bénéfices issus de la vente des cerfs-volants et du goûter iront à l'association G2PI dans l'objectif de supporter l'orphelinat de Dong Nai.

Un seul site pour les démarches administratives

Le gouvernement a mis en place un site internet unique permettant aux entreprises et aux particuliers de se renseigner sur leurs droits et d'effectuer leurs démarches administratives en ligne. Ce site, issu de la fusion entre administration24h24.gouv.fr et service-public.fr, est géré par la Documentation française. Il constitue un « gage de simplicité, d'efficacité et de lisibilité » pour les usagers, et apporte davantage de « cohérence dans le paysage des sites publics ».

Pour plus d'information : service-public.fr

Guichet fiscal unique

A compter du 16 avril, l'administration fiscale met à la disposition des usagers particuliers un interlocuteur unique afin de faciliter les démarches pour l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et la taxe foncière des locaux d'habitation. **Centre des Impôts de ST Quentin en Yvelines, 2 avenue du Centre, 78 042 (Tél. : 01 30 48 24 00).**

Modification des jours de collecte des ordures ménagères à compter du 31 mars 2008

Le nouveau marché de collecte des ordures ménagères, verre et déchets recyclables a été attribué à la société SITA. Ce nouveau contrat tient compte du retrait de la commune de Magny et prévoit un ramassage du verre, mieux adapté, à fréquence d'une fois toutes les quatre semaines. Le nouveau calendrier de collecte est effectif depuis le 31 mars.

Vos petites annonces

Cherche à héberger mes semis pour arrosages quotidiens pendant mes vacances. Echange du service en retour.
Alika Legay, tél. 06 85 85 23 76

«Bons vacances» de la CAF des Yvelines

Faciliter les vacances des enfants et des familles allocataires les plus modestes, tel est l'objectif des «Bons vacances».

Les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 670 € n'ont aucune démarche à effectuer. Un Bon vacances leur a été adressé pour chacun de leur enfant âgé de moins de 20 ans.

Le «Bons vacances» se présente sous la forme d'une aide financière forfaitaire, calculée à la semaine. Son montant varie en fonction des ressources de la famille et du mode de séjour choisi. Deux types de séjours sont ainsi proposés aux familles allocataires :

- pour les enfants : colonie, camp ou placement familial
- pour les familles : villages vacances ou gîtes familiaux, ruraux ou communaux.

Le «Bons vacances» est valable pendant les vacances scolaires, du 7 janvier 2008 au 4 janvier 2009.

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la CAFY au 0 820 25 78 10.

Révision de la Charte

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse organise ses missions autour de l'élaboration d'une Charte valable pour 12 ans. Depuis septembre 2007, toute l'équipe, les élus, les partenaires institutionnels et socio-économiques travaillent à la rédaction de la prochaine charte qui verra le jour en 2011. L'avis des habitants sur toutes les thématiques a également son importance. Ils peuvent donc consulter tous les documents relatifs aux commissions de travail sur le site du parc www.parc-naturel-chevreuse.fr et nous faire part de leurs remarques.

Invitez un enfant en vacances cet été

Parce qu'un enfant sur trois ne part pas en vacances, le Secours Populaire recherche des familles d'accueil pour emmener en vacances un enfant de 6 à 11 ans, en juillet ou août. Contact : Tél. 01 30 50 43 26 ou contact@spf78.org

Journées d'initiation au dessin de plein air avec le PNR

Vacances de pâques : du 23 au 26 avril 2008

Ce stage de découverte du dessin de plein air est programmé par la mission «Education à l'environnement» du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et a pour vocation de :

- ▣ Faire découvrir aux amateurs de dessin et de peinture (ayant déjà ou non pratiqué), l'esprit du dessin sur le terrain et ses aspects techniques sous la forme d'un cycle d'apprentissage progressif ;
- ▣ Proposer aux amateurs de vie en plein air, d'observation de la nature et de contemplation du paysage, une activité, alliant découverte, bien-être et réalisation.

Ces sorties sont encadrées par Laurent DELACOUR, dessinateur et peintre de terrain, guide nature. Il vous guide avec passion vers ces sujets favoris :

- paysages, animaux, plantes, scènes de la vie dans la campagne et la nature
- Programme du week-end
- ▣ Découverte du dessin de plein air (matériel, organisation, approche du sujet par l'observation et l'esquisse).
- ▣ «Randonnée-dessin».
- ▣ Etudes variées (animaux domestiques et sauvages, plantes, paysages, bâtiments...)
- ▣ Soirée dessin dans la nature.
- Tarif: 110 € pour les 4 jours, du mercredi matin au samedi soir (sans hébergement ni restauration).
- 90 € pour les jeunes (accompagnés) à partir de 14 ans.
- Inscriptions et renseignements au 01 30 52 09 09**
- mail : accueil@pnr-chevreuse.org**
- ou sur notre site Internet : www.parc-chevreuse.fr**

Livres sur Lévis Saint Nom
Monsieur Georges Martin publie, après 33 autres ouvrages sur des familles célèbres, une Histoire et Généalogie de la Maison de LEVIS, illustre famille originaire de LEVY-SAINT-NOM qui joua un rôle important dans l'histoire, et qui donna de nombreuses personnalités : 2 maréchaux de France, de nombreux députés et pairs de France, des écrivains dont deux académiciens, etc...

On trouvera dans l'ouvrage :
- biographies de tous les membres de toutes les branches, des origines à nos jours
- nombreux tableaux généalogiques d'ascendance et de descendance
- une centaine de portraits et vues de châteaux, avec des planches en couleurs
Pour obtenir ce livre, envoyer un chèque de 43 euros, port compris à l'adresse suivante :
Georges MARTIN 7, rue Jacques Monod - 69007 Lyon

Monsieur François Roche publie également un nouveau tome de la série « La Vallée de Chevreuse et la forêt de Rambouillet en 1900 » qui porte sur les communes de Saint Hubert le Roi, Les Essarts le Roi, Lévis-Saint-Nom et Maurecourt sur Yvette. Ce livre de 208 pages avec 390 illustrations est en vente à la Maison de la Presse, aux Essarts le Roi.

Déchetterie d'Auffargis

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 18h00
Tél. : 01 34 84 87 69

Etat civil

Naissances

Cariou Mathieu né le 31/12/2007
Burgard Maxime né le 28/1/2008

Décès

Perret Christian le 31/1/2008
Rinck Christian le 8/2/2008
Chabernaude Marie le 18/2/2008
Lamarche Michelle le 25/2/2008
Jannes René le 7/2/2008
Herfort Jeanne le 29/3/2008

La mairie sera exceptionnellement fermée vendredi 2 mai

Directeur de la publication : Patrice Legay - Rédaction et mise en page : Anne Bergantz, Francette Bucher, Manuel Da Silva.
Imprimeur : ISP Coignières - Crédit photos : commission Info, Yann Arthus-Bertrand.



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

Pendant les congés scolaires la mairie est fermée au public tous les après-midi ainsi que vendredi 2 mai

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom
Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr - E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr